

Réunion du Comité du 17 juin 2026

Le Comité Syndical d'Evolis 23 s'est réuni à SAINT VAURY le 17 juin 2026 à 18h30, sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date convocation : 10 juin 2026

Présents (communes) : AUGRAS Françoise ; AUSSANAIRE Béatrice ; CADILLON Patrick ; CARABY Vincent ; CARON Alain ; CHATELAIN François ; CHEVREUIL Thierry ; COTTAZ Gilles ; DUFOUR Céline ; DUGUET Pierre ; DUPEUX Viviane ; FERNANDEZ PEYRE Michèle ; GALATEAU André Jacques ; GASNET Gérard ; JAUBOIS Philippe ; LAMY Jean-Jacques ; LEMONNIER Sylvie ; LIMOUZIN Marie-Joëlle ; LOISY Valérie ; MARTY Thomas ; MASSART Morinne ; MATHIEU Sophie ; MENUT Jean-Claude ; MICHAUD Stéphane ; MOUTAUD Patricia ; PETIT Denis ; PINLOCHE Isabelle ; POIRIER Sandrine ; POTHEAU Christian ; PRIVAT Didier ; QUINQUE Jean Bernard ; RIOT Philippe ; THEVENET Didier ; VAN DRIEL Arie ; VIARD Philippe ; VIEIRA Thierry ; VILLEJOUBERT Michel ; VIZCAÏNO Jean-Marc.

Présents (communautés de communes) : AUGROS Evelyne ; BEUZE Daniel ; BONNAUD Jacques ; CHAVEGRAND Solange ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; GODARD Patricia ; GRIMAUD Hervé ; LARDY Loïc ; LASSAUGE Frédéric ; LECLERE Henri ; LEGER Jean Luc ; LOPEZ Alfred ; MALINAS Charles ; MARIE Patrick ; MARTIN Eric ; MATIGOT Jean Roland ; MONDON Thierry ; MONTAGNAC Stéphanie ; NIQUET Jean-Marc ; ROUGEOT Patrick ; SIMON CHAUTEMPS Franck ; SIMONS Benjamin ; TERNAT Didier ; TIXIER Jacky ; VIRMONT Fabien.

Suppléants votants (communes) : DE MULDER Christian ; DUBAR Bérengère ; FARIN Nathalie ; JANNOT Régis ; LANGLOIS Roger ; LOUIS Florian ; NADAUD Serge ; THOMAS Adeline ; WALKOWIAK Benoît.

Suppléants votants (communautés de communes) : AUBOUX Catherine

Excusés : BERTELOOT Dominique ; BOURDIER Sylvie ; BRUNATI Gilles ; CHAPUT Fabrice ; DAUBY Clément ; DAVID Roger ; DECAS Muriel ; DEDUN Bernard ; DELORME Sophie ; DEVENAS Bernard ; DUQUEROIX Sylvain ; GAZONNAUD Jean Luc ; GLOMOT Laurent ; GOUTERON Jacques ; GRANGE David ; HADI-DENOUEIX Mandana ; HUGUET Sylvain ; HUMBERT Isabelle ; JUILE Claudine ; LAGUIDE Jean-François ; MAYOL François ; MICOURAUD Elisa ; SAINTEMARTINE Christophe ; SIMONNET Nicolas ; TIXIER Pascal.

Secrétaire de séance : MATIGOT Jean Roland

Pouvoirs :

Sylvain DUQUEROIX (CCPCM) donne pouvoir à Fabien VIRMONT (CCPCM)
Sophie DELORME (Villard) donne pouvoir à Fabrice DELAPORTE (CCPD)
Jean Luc GAZONNAUD (Noth) donne pouvoir à Stéphanie MONTAGNAC (CCPS)
Christophe SAINTEMARTINE (CCCC) donne pouvoir à Daniel BEUZE (CCCC)
Sylvain HUGUET (Vareilles) donne pouvoir à Jean-Roland MATIGOT (CCPS)
Gilles BRUNATI (CAGG) donne pouvoir à Thomas MARTY (Ajain)
François LAGUIDE (La Souterraine) donne pouvoir à Philippe Viard (La Souterraine)
Sylvie BOURDIER (CAGG) donne pouvoir à Jean Marc NIQUET (CAGG)
Clément DAUBY (CAGG) donne pouvoir à Alain CARON (Gartempe)

DELIBERATION n°2026-02-047

Collège : Affaires Générales

	Physique	Voix
Membres	119	203
Présents	75	131
Pouvoirs	9	19
Votants	84	150

Code nomenclature : 5.6 – Exercice des mandats locaux

Objet : Commission d'appel d'offres (CAO) : élection des membres

Monsieur le Président rappelle :

- que les dispositions de l'article L.1414-2 du Code Général des Collectivités Territoriales définissent le rôle de la Commission d'Appel d'Offres et celles de l'article L.1411-5 du même code prévoient sa composition, à savoir pour le syndicat :
le Président en qualité d'autorité habilitée à signer les marchés ou son représentant,
5 membres titulaires et 5 membres suppléants.
- que l'élection des membres de la CAO se fait au sein du Comité Syndical :
 - À la représentation proportionnelle au plus fort reste ;
 - Au scrutin de liste, (sans panachage ni vote préférentiel) ;
 - Au scrutin secret, sauf accord unanime contraire.
- que conformément à la délibération 2026-02-023 du 02 juin 2026, les conditions de dépôt des listes des candidats à la CAO ont été fixées au plus tard le 12 juin 2026 à 17h auprès du secrétariat général.
- qu'une seule liste a été déposée.

Monsieur le Président propose au Comité Syndical :

- De ne pas procéder au vote par bulletin secret compte-tenu de la présentation d'une seule liste ;
- D'élire les membres suivants pour composer la commission d'appel d'offres permanente et ce, pour la durée du mandat :

TITULAIRES

VIRMONT Fabien – DELAPORTE Fabrice – DAUBY Clément – DARDAILLON Bruno – RIOT Philippe

SUPPLEANTS

MATIGOT Jean Roland – CARON Alain – LARDY Loïc – LOISY Valérie – DEVENAS Bernard



Après délibération, le Comité Syndical décide à l'unanimité :

- de procéder au vote des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) au scrutin public à la demande de M. le Président,
- d'élire les membres de la CAO considérant la seule liste déposée dans le délai imparti :

TITULAIRES
VIRMONT Fabien
DELAPORTE Fabrice
DAUBY Clément
DARDAILLON Bruno
RIOT Philippe

SUPPLEANTS
MATIGOT Jean Roland
CARON Alain
LARDY Loïc
LOISY Valérie
DEVENAS Bernard

Les nominations prennent donc effet immédiatement dans l'ordre de la liste dont il est donné lecture par M. le Président.

M. le Président est Président de droit de la Commission d'Appel d'Offres.

Le Président
Patrick ROUGEOT

Publication le : **2 5 JUIN 2026**